



➔ Communiqué de presse

Les assises inter-académiques de l'éducation prioritaire Rennes – 18 novembre 2013

Les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours et Rennes ont conjointement organisé ces assises inter-académiques, accueillies aux lycées Victor et Hélène Basch et Coëtlogon (Rennes), à l'invitation de **William Marois**, Recteur de l'académie de Nantes, **Christophe Prochasson**, Recteur de l'académie de Caen, **Marie Reynier**, Recteur de l'académie d'Orléans-Tours et **Michel Quéré**, Recteur de l'académie de Rennes. Madame **George Pau-Langevin**, Ministre déléguée chargée de la réussite éducative, a honoré ces assises de sa présence, témoignant ainsi de l'importance que revêt pour l'Éducation nationale ce dossier essentiel à une prise en charge équitable de tous les élèves.

➔ Objectif : dégager les leviers pour la rénovation de l'éducation prioritaire

Étape essentielle dans le processus de refondation de l'éducation prioritaire, ces assises ont pour objectifs de :

- **faire partager le diagnostic national établi**, le commenter et le compléter en fonction de la diversité des situations et des remontées de terrain élaborées lors des concertations organisées dans les écoles et établissements des réseaux d'éducation prioritaire ;
- **étudier les conditions de mise en œuvre des évolutions** identifiées dans le diagnostic national, recueillir réflexions et suggestions à partir des expériences des quatre académies.

Dans le cadre de concertations locales, les acteurs avaient échangé et formulé des propositions à partir de six thématiques :

- les pratiques pédagogiques et éducatives ;
- l'accompagnement et la formation des personnels ;
- les modalités du travail en équipe, en réseau, en partenariat ;
- le pilotage et l'évaluation ;
- l'allocation des moyens ;
- la carte de l'éducation prioritaire.

➔ La matinée a débuté par une **présentation des synthèses** effectuées à l'issue des demi-journées de concertations dans chacune des quatre académies.

➔ Deux **tables rondes** ont ensuite permis d'engager la réflexion sur deux thématiques essentielles :

- Les perspectives éducatives et pédagogiques en éducation prioritaire
- Les territoires de l'éducation prioritaire et les relations avec les partenaires de l'École.

➔ L'après-midi a été consacrée à la tenue de **dix ateliers**, ensuite restitués en séance plénière, afin de conduire la réflexion sur la mise en œuvre de leviers efficaces.

Thèmes abordés :

- La bienveillance
- L'exigence et l'ambition pour tous
- La maîtrise de la langue
- Élèves, parents et personnels de l'établissement
- L'accueil des nouveaux personnels en éducation prioritaire
- Le travail collectif
- L'évaluation
- Le pilotage académique
- Éducation prioritaire et premier degré : usage des moyens disponibles
- Modéliser la définition de l'éducation prioritaire

Forts des propositions remontées du terrain au cours des concertations et des assises académiques et inter-académiques, **les ministres proposeront des orientations pour l'évolution de la politique de l'éducation prioritaire début 2014**. Les mesures qui en découleront seront **progressivement testées et mises en œuvre à la rentrée scolaire 2014 et les années suivantes**.

